Université
Paris Nanterre

ARR – 2018/152

ELECTION - RENOUVELLEMENT COMPLET DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'UFR SSA

DATE : mardi 27 novembre 2018

COLLEGE BIATSS

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 27

2 - Nombre de votants : 20

3 - Nombre de suffrages : 20

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 20

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE}}{\text{NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR}} = \frac{20}{4} = 5$$

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « BIATSS- SSA » a obtenu 20 voix,

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Noms des élus - titulaires
BIATSS- SSA	20	4	0	0	4	- ADILE-CHAPRON Johanna - BOUDOUR Layla - KHELIFI Dalila - RAKATONIRINA Franck

Les nouveaux élus prendront leurs fonctions le 3 décembre 2018.

Fait à Nanterre le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ